

Gouvernement du Québec

**Décret 1259-2005, 21 décembre 2005**

CONCERNANT la nomination de monsieur Jean-Paul Beaulieu comme sous-ministre du ministère des Affaires municipales et des Régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Jean-Paul Beaulieu, sous-ministre du ministère du Travail, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère des Affaires municipales et des Régions, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 16 janvier 2006 ;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat, compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées, continue de s'appliquer à monsieur Jean-Paul Beaulieu et que son salaire annuel soit révisé selon la politique applicable aux administrateurs d'État I du niveau 4 et arrêtée par le gouvernement.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

45650

Gouvernement du Québec

**Décret 1260-2005, 21 décembre 2005**

CONCERNANT la nomination de monsieur Daniel Charbonneau comme sous-ministre par intérim du ministère du Travail

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Daniel Charbonneau, sous-ministre adjoint au ministère du Travail, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre par intérim de ce ministère à compter du 16 janvier 2006 ;

QU'à ce titre, monsieur Daniel Charbonneau reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 550 \$.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

45651

Gouvernement du Québec

**Décret 1261-2005, 21 décembre 2005**

CONCERNANT la nomination de monsieur Fernand Matteau comme sous-ministre adjoint par intérim au ministère du Travail

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Fernand Matteau, directeur général des relations du travail, cadre classe 2 au ministère du Travail, soit nommé sous-ministre adjoint par intérim à ce ministère à compter du 16 janvier 2006 ;

QU'à ce titre, monsieur Fernand Matteau reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 550 \$.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

45652

Gouvernement du Québec

**Décret 1262-2005, 21 décembre 2005**

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Jean Séguin comme sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et des Régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Jean Séguin soit engagé à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et des Régions pour un mandat de quatre ans à compter du 16 janvier 2006, aux conditions annexées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

---